RCS : BOURG EN BRESSE
Code greffe : 0101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 01299
Numéro SIREN : 533 466 967
Nom ou dénomination : LOVE FITNESS

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2019 sous le numéro de dépôt 9660

Greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE

Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 12/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/9660

Type d'acte : Rapport du commissaire à la transformation

Déposant :

Nom/dénomination : LOVE FITNESS

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 533 466 967

N° gestion : 2015 B 01299

APRZ

Raphael PROVENZANO
9 rue du Docteur Roux
01000 Bourg en Bresse

LOVE FITNESS
853 à 905 rue des Vareys
01440 Viriat

Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la SARL LOVE FITNESS, en SASU

A L'Associé Unique,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné pour votre société LOVE FITNESS (sirene : 533 466 967),

et en application des dispositions de l'article L.224-3 du code de commerce, par décision de l'associé unique en date du 24 juin 2019,

nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital.

Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers stipulés.

Copie certifiée conforme
NC / 12/07/2019 14:00:02
N° de dépôt - 2019/9660 / 533466967

La valeur des biens composant l'actif social appelle de notre part les observations suivantes :

- Le total de l'actif au 31 décembre 2018 ressort à 357 136 euros et est composé de :
  - actif circulant pour 76 656 euros, dont principalement des factures à établir pour 42 556 euros,
  - actif immobilisé pour 280 480 euros dont principalement :
    - Des équipements de sport pour 108 903 euros nets, pour lesquels nous avons validé les principes d'existence et d'évaluation
    - Des agencements pour 160 924 euros nets, pour lesquels nous avons validé les principes d'existence et d'évaluation
- Notre revue des droits et obligations nous amène au commentaire suivant : deux nantissements ont été inscrits (voir ***Annexe***) pour un montant total de 345 000 euros sur le fonds de commerce de la société LOVE FITNESS.

Les capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent clos au 31 décembre 2018 ressortaient à 108 880 euros, pour un capital social de 15 000 euros. En raison de ces observations, nous sommes d'avis que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social au jour du présent rapport.

Les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'observation de notre part.

Fait à Bourg en Bresse,
Le 24 juin 2019

APRZ audit
9 rue Docteur Roux
01000 Bourg-en-Bresse
510 933 724 00039
www.aprz.eu

Raphael PROVENZANO
Commissaire à la Transformation

Copie certifiée conforme
NC / 12/07/2019 14:00:02
N° de dépôt - 2019/9660 / 533466967

ANNEXES

Avis sirene

Statuts

Détail de l'actif et du passif

Détail des immobilisations

Etat des nantissements

Copie certifiée conforme
NC / 12/07/2019 14:00:02
N° de dépôt - 2019/9660 / 533466967

Insee
Mesurer pour comprendre

Service Info Sirene
09 72 72 6000
prix d'un appel local

Service Statistique
Répertoire SIRENE

Toute modification (changement d'adresse, statut, raison sociale, activité...) concernant votre entreprise doit être déclarée au CFE dont vous dépendez.
Pour plus de précisions, consulter le site internet insee.fr à l'adresse :
https://www.insee.fr/fr/information/1972060

SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE

A la date du 23 juin 2019

Description de l'entreprise	**Entreprise active au répertoire Sirene depuis le 17/09/2011**
Identifiant SIREN	533 466 967
Identifiant SIRET du siège	533 466 967 00023
Désignation	LOVE FITNESS
Catégorie juridique	5499 - Société à responsabilité limitée (sans autre indication)
Activité Principale Exercée (APE)	9313Z - Activités des centres de culture physique
Appartenance au champ ESS	Non

Description de l'établissement	**Etablissement actif au répertoire Sirene depuis le 30/09/2015**
Identifiant SIRET	533 466 967 00023
Enseigne	LOVE FITNESS
Adresse	LOVE FITNESS LOVE FITNESS 853-905 853 RUE DES VAREYS 01440 VIRIAT
Activité Principale Exercée (APE)	9313Z - Activités des centres de culture physique

Important : *A l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, n'ont de valeur que pour les applications statistiques (décret n°2007-1888 du 26 décembre 2007 portant approbation des nomenclatures d'activités françaises et de produits, paru au JO du 30 décembre 2007).*
Avertissement : aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation.

Site de gestion: INSEE, DR BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
SIRENE, Service Statistique
2 RUE HOCHE
BP 83509
21035 DIJON CEDEX

REPUBLIQUE FRANCAISE

Copie certifiée conforme
NC / 12/07/2019 14:00:02
N° de dépôt - 2019/9660 / 533466967

LOVE FITNESS

Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 euros
Siège social : 853 à 905 Rue des Vareys - 01440 VIRIAT
533 466 967 RCS BOURG EN BRESSE

STATUTS

Statuts modifiés suite aux décisions de l'associé unique en date du 30 SEPTEMBRE 2015

COPIE CERTIFIEE
CONFORME

ARTICLE 1 – CONSTITUTION – FORME

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à AUXERRE (Yonne) du 30 juin 2011, enregistré aux services des impôts des entreprises d'AUXERRE (Yonne) le 7 juillet 2011, bordereau n°2011/676, case n°6, Ext 2063, il a été constitué par Monsieur Steeves BELVAL, né le 23 octobre 1962 à AUXERRE (Yonne), demeurant 56 Avenue Pasteur – 89000 AUXERRE, la présente Société à Responsabilité Limitée régie par les lois et règlements en vigueur ainsi que par les présents statuts.

ARTICLE 2 - OBJET

La Société a pour objet :

- Enseignement, animation, encadrement d'activités physiques et sportives,
- Fitness, musculation, cardio-training,
- Vente de boissons et de nutritions sportives,
- Garderie.

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

ARTICLE 3 - DENOMINATION

La dénomination de la Société est : **LOVE FITNESS**.

Dans tous les actes et documents émanant de la Société, la dénomination sociale doit être précédée ou suivie immédiatement des mots "société à responsabilité limitée" ou des initiales "SARL" et de l'énonciation du montant du capital social.

En outre, la Société doit indiquer en tête de ses factures, notes de commandes, tarifs et documents publicitaires, ainsi que sur toutes correspondances et récépissés concernant son activité et signés par elle ou en son nom, le siège du tribunal au greffe duquel elle est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés, et le numéro d'immatriculation qu'elle a reçu.

Copie certifiée conforme
NC / 12/07/2019 14:00:02
N° de dépôt - 2019/9660 / 533466967

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : **853 à 905 Rue des Vareys – 01440 VIRIAT.**

Il pourra être transféré dans le même département ou dans un département limitrophe par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par la prochaine décision de l'associé unique ou par la prochaine décision collective extraordinaire des associés, et en tout lieu par décision de l'associé unique ou par décision collective extraordinaire des associés.

ARTICLE 5 - DUREE

La durée de la Société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

ARTICLE 6 - APPORTS

Monsieur Steeves BELVAL, associé unique, apporte à la Société une somme de quinze mille euros (15 000,00 euros).

La totalité de cet apport en numéraire, soit la somme de 15 000,00 euros a été dès avant ce jour, déposée au crédit d'un compte ouvert au nom de la Société en formation, à la SOCIETE GENERALE, Agence Place des Cordeliers à AUXERRE (Yonne) ainsi qu'en atteste un certificat de ladite banque.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à **QUINZE MILLE EUROS** (15 000 euros), divisé en 1500 parts de 10 euros chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 1500 et attribuées en totalité à Monsieur Steeves BELVAL, associé unique, en rémunération de son apport en numéraire.

Le capital social peut être augmenté ou réduit dans les conditions prévues par la loi, en vertu d'une décision de l'associé unique ou d'une décision collective extraordinaire des associés. Toutefois, aucune augmentation de capital en numéraire ne peut être réalisée tant que le capital n'est pas entièrement libéré.

ARTICLE 8 - COMPTES COURANTS

Outre leurs apports, l'associé unique ou les associés pourront verser ou laisser à disposition de la Société toutes sommes dont elle pourrait avoir besoin. Ces sommes sont inscrites au crédit d'un compte ouvert au nom de l'associé.

Les comptes courants ne doivent jamais être débiteurs et la Société a la faculté d'en rembourser tout ou partie, après avis donné par écrit un mois à l'avance, sauf stipulation contraire.

ARTICLE 9 - CESSION ET TRANSMISSION DES PARTS SOCIALES

Toute cession de parts doit être constatée par un acte notarié ou sous seings privés.

Pour être opposable à la Société, elle doit lui être signifiée par exploit d'huissier ou être acceptée par elle dans un acte notarié. La signification peut être remplacée par le dépôt d'un original de l'acte de cession au siège social contre remise par le gérant d'une attestation de ce dépôt.

Pour être opposable aux tiers, elle doit en outre avoir été déposée au greffe, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des parts détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de dissolution de la communauté de biens existant entre l'associé unique et son conjoint, la Société continue de plein droit, soit avec un associé unique si la totalité des parts est attribuée à l'un des époux, soit avec les deux associés si les parts sont partagées entre les époux.

En cas de décès de l'associé unique, la Société continue de plein droit entre ses ayants droit ou héritiers, et éventuellement son conjoint survivant.

En cas de pluralité d'associés, seules les cessions de parts à des tiers étrangers à la Société autres que le conjoint, les ascendants et descendants d'un associé sont soumises à la procédure d'agrément prévue par les dispositions légales et réglementaires.

ARTICLE 10 - GERANCE

La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, personnes physiques, associés ou non, avec ou sans limitation de la durée de leur mandat.

Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, par décision d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales. Si cette majorité n'est pas obtenue, les associés sont, selon le cas, convoqués ou consultés une seconde fois, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quel que soit le nombre des votants.

Le gérant est tenu de consacrer tout le temps et les soins nécessaires aux affaires sociales.

Le gérant peut mettre les statuts de la Société en harmonie avec les dispositions impératives de la loi et des règlements, sous réserve de ratification de ces modifications par l'associé unique ou par décision collective des associés prise dans les conditions prévues pour la modification des statuts.

Le ou les gérants peuvent recevoir une rémunération, qui est fixée et peut être modifiée par une décision de l'associé unique ou par une décision ordinaire des associés.

Dans les rapports avec les tiers, les pouvoirs du ou des gérants sont les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément à l'associé unique ou aux associés.

Copie certifiée conforme
NC / 12/07/2019 14:00:02
N° de dépôt - 2019/9660 / 533466967

Le ou les gérants sont révocables par décision de l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, par décision des associés représentant plus de la moitié des parts sociales. Si cette majorité n'est pas obtenue, les associés sont, selon le cas, convoqués ou consultés une seconde fois, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quel que soit le nombre des votants.

Le gérant peut démissionner de ses fonctions à charge pour lui d'informer l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, chacun des associés au moins trois mois à l'avance, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Le décès ou le retrait du gérant n'entraîne pas la dissolution de la Société.

ARTICLE 11 - CONVENTIONS ENTRE LA SOCIETE ET UN GERANT OU UN ASSOCIE

Les conventions qui interviennent directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants ou associés sont soumises aux procédures d'approbation et de contrôle prévues par la loi.

Ces dispositions s'appliquent aux conventions passées avec une société dont un associé indéfiniment responsable, un gérant, un administrateur, un directeur général, un membre du Directoire ou un membre du Conseil de surveillance est simultanément gérant ou associé de la société à responsabilité limitée. Elles ne s'appliquent pas aux conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales.

S'il n'existe pas de Commissaire aux Comptes, les conventions conclues par le gérant non associé sont soumises à l'approbation préalable de l'associé unique ou de l'assemblée des associés.

La procédure d'approbation et de contrôle prévue par la loi ne s'applique pas aux conventions conclues par l'associé unique, gérant ou non ; toutefois, le Commissaire aux Comptes ou à défaut le gérant non associé doivent établir un rapport spécial.

Les conventions conclues par l'associé unique ou par le gérant non associé doivent être mentionnées dans le registre des décisions de l'associé unique.

A peine de nullité du contrat, il est interdit aux gérants ou associés autres que les personnes morales de contracter sous quelque forme que ce soit, des emprunts auprès de la Société, de se faire consentir par elle un découvert, en compte courant ou autrement, ainsi que de faire cautionner ou avaliser par elle leurs engagements envers les tiers. Cette interdiction s'applique aux conjoint, ascendants et descendants des gérants ou associés ainsi qu'à toute personne interposée et aux représentants légaux des personnes morales associées.

ARTICLE 12 - DECISIONS D'ASSOCIES

L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés. Il ne peut déléguer ses pouvoirs. Ses décisions sont constatées par des procès-verbaux signés par lui et répertoriés dans un registre coté et paraphé comme les registres d'assemblées.

En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives sont prises, au choix de la gérance, en assemblée ou par consultation écrite des associés. Elles peuvent aussi résulter du consentement de tous les associés exprimé dans un acte.

Toutefois, la réunion d'une assemblée est obligatoire pour statuer sur l'approbation annuelle des comptes ou sur demande d'un ou plusieurs associés détenant la moitié des parts sociales ou détenant, s'ils représentent au moins le quart des associés, le quart des parts sociales.

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions et avec les effets fixés par les lois et règlements en vigueur.

En cas de consultation écrite, la gérance adresse à chaque associé, par lettre recommandée, le texte des résolutions proposées ainsi que les documents nécessaires à l'information des associés.

Les associés disposent d'un délai de quinze jours à compter de la date de réception du projet de résolutions pour transmettre leur vote à la gérance par lettre recommandée. Tout associé n'ayant pas répondu dans le délai ci-dessus est considéré comme s'étant abstenu.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives et dispose d'un nombre de voix égal à celui des parts qu'il possède. Il peut se faire représenter par un autre associé, sauf si les associés sont au nombre de deux, ou par son conjoint à moins que la Société ne comprenne que les deux époux, ou par toute autre personne de son choix.

Si une ou plusieurs parts sont grevées d'usufruit, le droit de vote appartient au nu-propriétaire pour les décisions collectives extraordinaires et à l'usufruitier pour les décisions collectives ordinaires.

ARTICLE 13 - COMMISSAIRES AUX COMPTES

Un ou plusieurs Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants peuvent ou doivent être désignés dans les conditions prévues par l'article L. 223-35 du Code de commerce.

Ils sont nommés pour une durée de six exercices et exercent leurs fonctions dans les conditions et avec les effets prévus par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Copie certifiée conforme
NC / 12/07/2019 14:00:02
N° de dépôt - 2019/9660 / 533466967

ARTICLE 14 - EXERCICE SOCIAL - COMPTES SOCIAUX

Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

Par exception, le premier exercice commencera le jour de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés et se terminera le 31 décembre 2012.

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe), l'inventaire, le rapport de gestion et les rapports spéciaux de la gérance ainsi que, le cas échéant, les rapports du Commissaire aux Comptes sont établis conformément aux lois et règlements en vigueur.

L'associé unique approuve les comptes annuels et décide l'affectation du résultat dans les six mois de la clôture de l'exercice social. S'il n'est pas gérant, le rapport de gestion, les comptes annuels, le texte des décisions à prendre et, le cas échéant, les rapports du Commissaire aux Comptes lui sont adressés par la gérance avant la fin du cinquième mois suivant la clôture de l'exercice.

En cas de pluralité d'associés, l'assemblée des associés approuve les comptes annuels dans les six mois de la clôture de l'exercice social.

ARTICLE 15 -AFFECTATION ET REPARTITION DES RESULTATS

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Il est attribué à l'associé unique. En cas de pluralité d'associés, l'assemblée des associés détermine la part attribuée à chacun des associés. L'associé unique ou l'assemblée des associés détermine les modalités de mise en paiement des dividendes, qui doit intervenir dans un délai de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation par décision de justice.

De même, l'associé unique ou l'Assemblée Générale peut décider la distribution de sommes prélevées sur les réserves disponibles en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements ont été effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

L'associé unique ou l'Assemblée Générale peut également décider d'affecter les sommes distribuables aux réserves et au report à nouveau, en totalité ou en partie.

Aucune distribution ne peut être faite lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ne permet pas de distribuer.

ARTICLE 16 - CAPITAUX PROPRES INFERIEURS A LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL

Si, du fait de pertes constatées dans les documents comptables, les capitaux propres de la Société deviennent inférieurs à la moitié du capital social, l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, l'assemblée statuant à la majorité requise pour la modification des statuts doit, dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître cette perte, décider, s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société.

Si la dissolution n'est pas prononcée, le capital doit être dans le délai fixé par la loi, réduit d'un montant égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur les réserves si dans ce délai les capitaux propres ne sont pas redevenus au moins égaux à la moitié du capital social.

En cas d'inobservation de ces prescriptions, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la Société. Il en est de même si l'Assemblée n'a pu délibérer valablement.

Toutefois, le Tribunal ne peut prononcer la dissolution si, au jour où il statue sur le fond, la régularisation a eu lieu.

ARTICLE 17 - DISSOLUTION - LIQUIDATION

La Société est dissoute à l'arrivée du terme statutaire de sa durée, sauf prorogation régulière, ou s'il survient une cause de dissolution prévue par la loi.

Si la Société ne comprend qu'un seul associé personne morale, la dissolution pour quelque cause que ce soit entraîne la transmission universelle du patrimoine à l'associé unique, sans qu'il y ait lieu à liquidation.

Les créanciers de la Société peuvent faire opposition à la dissolution dans le délai de trente jours à compter de la publication de celle-ci. Le Tribunal de commerce saisi de l'opposition peut soit la rejeter, soit ordonner le paiement des créances, soit ordonner la constitution de garanties si la Société en offre et si elles sont jugées suffisantes. La transmission à l'associé unique du patrimoine de la Société et la disparition de la personnalité morale de celle-ci n'interviennent qu'à l'issue du délai d'opposition ou, le cas échéant, lorsque l'opposition a été rejetée en première instance ou que le remboursement des créances a été effectué ou les garanties constituées.

Si la Société comprend un associé personne physique ou plusieurs associés, la dissolution, pour quelque cause que ce soit, entraîne sa liquidation. Cette liquidation est effectuée dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur au moment de son ouverture.

La liquidation est faite par le ou les gérants alors en fonction à moins qu'une décision collective ne désigne un autre liquidateur.

Le ou les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif même à l'amiable et acquitter le passif. Il peut être autorisé par les associés à continuer les affaires en cours ou à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Copie certifiée conforme
NC / 12/07/2019 14:00:02
N° de dépôt - 2019/9660 / 533466967

ARTICLE 18 - TRANSFORMATION DE LA SOCIETE

La transformation de la Société en une société commerciale d'une autre forme ou en société civile peut être décidée par les associés statuant aux conditions de majorité et selon les modalités requises par la loi.

ARTICLE 19 - CONTESTATIONS

Toutes les contestations qui pourraient surgir pendant la durée de la Société ou lors de sa liquidation entre la Société et l'associé unique ou entre la Société et les associés ou entre les associés eux-mêmes, relativement aux affaires sociales ou à l'exécution des présents statuts, seront soumises aux tribunaux compétents.

ARTICLE 20 - OPTION POUR L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Conformément aux dispositions de l'article 206-3 du Code général des impôts, l'associé unique déclare opter pour l'impôt sur les sociétés.

Copie certifiée conforme
NC / 12/07/2019 14:00:02
N° de dépôt - 2019/9660 / 533466967

Détail de l'Actif

Etat exprimé en : euros		01/01/2018 31/12/2018 12 mois		01/01/2017 31/12/2017 12 mois		Variations	%
Capital souscrit non appelé							
TOTAL I - Actif immobilisé NET		[illegible]	[illegible]	341 466,65	85,11	(60 906,35)	-17,84
Frais d'établissement				666,66	0,17	(666,66)	-100,00
201100	Frais constitution	2 000,00	0,54	2 000,00	0,50		
280110	Amortissement frais constituti	(2 000,00)	-0,54	(1 333,34)	-0,33	(666,66)	-50,00
Concessions brevets et droits similaires				2 012,49	0,50	(2 012,49)	-100,00
205000	Logiciels	6 424,90	1,00	6 424,90	1,60		
280500	Amortissement logiciels	(6 424,90)	-1,00	(4 412,41)	-1,10	(2 012,49)	-45,61
Installations techniques, matériel et outillage		108 902,69	16,69	128 845,42	32,13	(19 942,73)	-15,48
215400	Matériel industriel	169 296,00	47,40	169 134,77	42,16	161,23	0,10
281540	Amort. matériel industriel	(60 393,31)	-16,91	(40 289,35)	-10,04	(20 103,96)	-49,90
Autres immobilisations corporelles		160 924,05	45,06	189 537,08	47,24	(28 613,03)	-15,10
218100	Install. gén. & agencements	216 202,01	60,54	216 202,01	53,89		
218300	Matériel de bureau et inform.	7 408,00	2,07	7 408,00	1,85		
218400	Mobilier	20 026,46	5,61	20 026,46	4,99		
281810	Amort. install gén & ag	(70 532,59)	-19,75	(45 986,33)	-11,46	(24 546,26)	-53,38
281830	Amort matériel de bureau	(4 444,80)	-1,24	(2 963,20)	-0,74	(1 481,60)	-50,00
281840	Amort mobilier	(7 735,03)	-2,17	(5 149,86)	-1,28	(2 585,17)	-50,20
Prêts				10 000,00	2,49	(10 000,00)	-100,00
274000	Prêt SAS Amaro Fitness			10 000,00	2,49	(10 000,00)	-100,00
Autres immobilisations financières		10 653,56	2,98	10 405,00	2,59	248,56	2,39
275000	Dépôts et cautionnement	10 653,56	2,98	10 405,00	2,59	248,56	2,39
TOTAL II - Actif circulant NET		[illegible]	[illegible]	59 724,69	14,89	16 951,08	28,39
Marchandises		3 233,53	0,91	4 750,74	1,18	(1 517,21)	-31,94
370000	Stocks de marchandises	2 537,53	0,71	4 200,27	1,05	(1 662,74)	-39,59
371000	Stock cartes magnétiques	696,00	0,19	550,47	0,14	145,53	26,44
Créances clients et comptes rattachés		42 916,22	12,02	36 564,90	9,11	6 351,32	17,37
411100	Clients sinaro	360,00	0,10	360,00	0,09		
418100	Factures à établir	42 556,22	11,92	36 204,90	9,02	6 351,32	17,54
Autres créances		27 255,46	7,63	16 752,86	4,18	10 502,60	62,70
040D	Collectif fournisseurs débiteurs	8 989,54	2,52	3 176,76	0,79	5 812,78	182,98
409800	Frs - Avoirs non parvenus			1 090,80	0,27	(1 090,80)	-100,00
444000	Impôts sur les sociétés	3 346,00	0,94	4 002,00	1,00	(656,00)	-16,39
445661	TVA déductible 5,5%	121,09	0,03			121,09	
445662	TVA déductible 20%	1 281,70	0,36	1 320,23	0,33	(38,53)	-2,92
445664	TVA déductible à 10 %			21,15	0,01	(21,15)	-100,00
445712	TVA Collectée 20 %			2 266,87	0,57	(2 266,87)	-100,00
445860	Tva s/fact non parvenues	564,20	0,16	374,25	0,09	189,95	50,75
448700	Etat produit à recevoir			1 500,00	0,37	(1 500,00)	-100,00
467100	Débiteurs divers instance	12 952,93	3,63	3 000,00	0,75	9 952,93	331,76
Disponibilités		1 947,84	0,55	158,16	0,04	1 789,68	[illegible]
512100	Banque SG Bourg en Bresse	1 921,20	0,54			1 921,20	
530000	Caisse	26,64	0,01	158,16	0,04	(131,52)	-83,16
Charges constatées d'avance		1 303,12	0,36	1 498,83	0,37	(195,71)	-13,06
486000	Charges constatées d'avance	1 303,12	0,36	1 498,83	0,37	(195,71)	-13,06

Copie certifiée conforme
NC / 12/07/2019 14:00:02
N° de dépôt - 2019/9660 / 5334669 67

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2018 12 31/12/2018 mois	01/01/2017 12 31/12/2017 mois	Variations %
TOTAL DU BILAN ACTIF :	357 136,47 100,00	401 191,34 100,00	(44 054,87) -10,98

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/01/2018 12 31/12/2018 mois		01/01/2017 12 31/12/2017 mois		Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres		[illegible]	[illegible]	68 517,96	37,08	40 363,15	58,91
Capital social ou individuel		15 000,00	4,24	15 000,00	8,11		
101300	Capital	15 000,00	4,24	15 000,00	8,11		
Réserve légale		1 500,00	0,42	1 500,00	0,81		
106110	Réserve légale	1 500,00	0,42	1 500,00	0,81		
Autres réserves		116 442,53	32,88	116 442,53	62,98		
106900	Autres réserves	116 442,53	32,88	116 442,53	62,98		
Report à nouveau		(64 425,47)	-18,20	(86 635,47)	-46,86	22 210,00	25,64
119000	Report à nouveau	(64 425,47)	-18,20	(86 635,47)	-46,86	22 210,00	25,64
Résultat de l'exercice		40 363,15	11,40	22 210,00	12,01	18 153,15	81,73
TOTAL II - Autres fonds propres							
TOTAL III - Total des Provisions		3 000,00	0,84	3 000,00	1,62		
Provisions pour risques		3 000,00	0,84	3 000,00	1,62		
151200	Provision pour risque	3 000,00	0,84	3 000,00	1,62		
TOTAL IV - Total des dettes		245 254,26	69,27	329 674,28	178,27	(84 418,02)	-25,61
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		200 675,27	56,69	262 265,94	141,87	(61 590,67)	-23,48
164100	Emprunt bancaire 100 000 euros	42 731,69	12,07	62 696,45	33,91	(19 964,76)	-31,84
164200	Emprunt bancaire 200 000 euros	116 468,14	32,89	148 273,28	80,18	(31 805,14)	-21,45
164300	Emprunt BPI France Financement	21 750,00	6,14	24 875,00	13,45	(3 125,00)	-12,56
164400	Emprunt n°146894 25 000 €	19 545,85	5,52	24 234,20	13,10	(4 688,35)	-19,35
168840	Intérêts courus sur emprunt	138,87	0,04	173,43	0,09	(34,56)	-19,93
512100	Banque BG Bourgoin Bruno			1 983,22	1,07	(1 983,22)	-100,00
518600	Intérêts courus à payer	40,72	0,01	30,36	0,01	10,36	34,13
Emprunts et dettes financières divers		217,42	0,06	11 273,27	6,09	(11 055,85)	-98,07
455100	C/C Mr Belval	217,42	0,06	11 273,27	6,09	(11 055,85)	-98,07
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 811,37	4,18	13 488,47	7,29	1 322,90	9,81
040C	Collectif fournisseurs créditeurs	10 864,87	3,07	9 488,04	5,12	1 376,83	14,51
408100	Factures non parvenues	3 946,50	1,11	4 000,43	2,16	(53,93)	-1,35
Dettes fiscales et sociales		17 047,13	4,77	23 208,35	12,54	(6 161,22)	-26,55
421001	Net à payer Finhel Sandra	1 648,80	0,46	2 001,05	1,08	(352,25)	-17,60
421002	Net à payer Vincent Stéphane	1 448,37	0,41	1 669,28	0,90	(220,91)	-13,23
421003	Net à payer Belval Lydie			371,43	0,20	(371,43)	-100,00
421005	Salaire BELVAL Geoffrey	136,51	0,04			136,51	
428200	Provisions pour congés payés	3 330,01	0,93	4 984,76	2,69	(1 654,75)	-33,20
431000	Urssaf	2 139,24	0,60	2 439,72	1,32	(300,48)	-12,32
437020	AGIRC Pension Prévoyance	83,96	0,02	80,46	0,04	3,50	4,35
437030	HUMANIS Retraite	1 410,99	0,40	1 352,48	0,73	58,51	4,33
437040	Autres organismes sociaux	67,68	0,02	34,26	0,01	33,42	97,55
437300	Aim	103,25	0,03	103,25	0,03		
437600	Agir prévoyance	82,99	0,02	82,99	0,02		
438200	Charges sociales congés payés	1 238,87	0,35	1 743,89	0,94	(505,02)	-28,96
445510	TVA à décaisser	3 176,00	0,89	3 328,00	1,80	(152,00)	-4,57
445520	TVA décaissée immobilisation			168,00	0,09	(168,00)	-100,00
445664	TVA déductible à 10 %	0,34				0,34	
445711	TVA Collectée 5,5 %			1 114,10	0,60	(1 114,10)	-100,00
445712	TVA Collectée 20 %	55,20	0,02			55,20	

Copie certifiée conforme
NC / 12/07/2019 14:00:02
N° de dépôt - 2019/9660 / 53346696 7

	SARL LOVE FITNESS	Page : 8

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/01/2018 31/12/2018 12 mois		01/01/2017 31/12/2017 12 mois		Variations	%
448600	Etats des charges à payer			2 872,00	0,72	(2 872,00)	-100,00
448620	Taxe d'apprentissage	349,60	0,10			349,60	
448630	UNIFORMATION (00)	1 775,32	0,50	862,68	0,22	912,64	105,78
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				4 644,87	1,16	(4 644,87)	-100,00
404000	Fournisseurs d'immobilisations			4 644,87	1,16	(4 644,87)	-100,00
Autres dettes		425,21	0,12	89,74	0,02	335,47	373,82
411000	Clients	425,21	0,12	89,74	0,02	335,47	373,82
Produits constatés d'avance		12 079,86	3,38	14 703,64	3,66	(2 623,78)	-17,84
487000	Produits constatés d'avance	12 079,86	3,38	14 703,64	3,66	(2 623,78)	-17,84
TOTAL DU BILAN PASSIF		357 136,47	100,00	401 191,34	100,00	(44 054,87)	-10,98

Inventaire (par n° de plan comptable)

Du 01/01/2018 au 31/12/2018 — Exprimé en euros

N° Immo.	Désignation / Valeur entrée	Amort. début	Fournisseur / Dotation	Amort. fin	Date Acquis. / VNC	Cté rest. / Durée
Vlsa et annotations d'inventaire						
Compte n° 281100	Frais constitution					
147	Rapport création scarp		Bureau verities		27/11/2015	1,00
	2 000,00	1 333,34	666,66	2 000,00		3 ans.
Sous-total	2 000,00	1 333,34	666,66	2 000,00	0,00	
Compte n° 28[illegible]	Logiciels					
668	Site internet		Idcom		17/11/2016	1,00
	3 450,00	2 300,00	1 150,00	3 450,00		3 ans.
979	Logiciel caisse helz		Helz		20/12/2016	1,00
	2 475,00	1 650,00	825,00	2 475,00		3 ans.
183	Cfi licence messagerie		Cfi		25/02/2016	1,00
	499,90	462,41	37,49	499,90		2 ans.
Sous-total	6 424,90	4 412,41	2 012,49	6 424,90	0,00	
Compte n° 218400	Matériel industriel					
001	Step Reebok		Leader12		27/11/2015	40,00
	2 790,57	1 395,28	697,64	2 092,92	697,65	4 ans.
002	Rameur Concept2 Modèle E		Inscpt		09/12/2015	6,00
	6 739,20	1 347,84	673,92	2 021,76	4 717,44	10 ans.
003	Skiang avec installation mural		Inscpt		09/12/2015	2,00
	1 636,00	436,85	219,43	658,29	977,71	7 ans.
004	Plateforme pour montage Skiang		Inscpt		09/12/2015	2,00
	384,00	103,72	54,86	164,58	219,42	7 ans.
005	Glace argentée 6 MM		Fournier		14/06/2016	1,00
	349,05	135,01	67,26	222,27	126,78	4 ans.
010	Sac de frappe cuir 5ft		Eurotherm		01/12/2015	1,00
	239,37	68,10	34,05	102,15	136,22	7 ans.
011	Sac de frappe 6ft		Eurotherm		01/12/2015	1,00
	87,79	25,08	12,54	37,62	50,17	7 ans.
012	Sac de frappe angle 4ft		Eurotherm		01/12/2015	1,00
	100,33	28,66	14,33	42,99	57,34	7 ans.
013	Attache murale pour sac frappe		Eurotherm		01/12/2015	2,00
	501,64	125,46	62,73	188,19	313,65	4 ans.
014	Battle rope acier 35 mm 10m		Eurotherm		01/12/2015	1,00
	148,48	74,24	37,12	111,36	37,10	4 ans.

Inventaire (par n° de plan comptable)

Du 01/01/2018 au 31/12/2018 — Exprimé en euros

N° Immo.	Désignation / Valeur entrée	Amort. début	Fournisseur / Dotation	Amort. fin	Date Acquis. / VNC	Cté rest. / Durée
Vlsa et annotations d'inventaire						
Compte n° 218400	Matériel industriel			(Suite)		
016	Elm band F15 orange		Eurotherm		01/12/2015	20,00
	150,00	75,00	37,50	112,50	37,50	4 ans.
018	Elm band F20 violet		Eurotherm		01/12/2015	20,00
	166,60	83,30	41,65	124,95	41,65	4 ans.
017	Medecine ball original 2 kg		Eurotherm		01/12/2015	1,00
	19,21	9,60	4,80	14,40	4,81	4 ans.
018	Medecine ball original 4kg		Eurotherm		01/12/2015	1,00
	30,71	15,36	7,68	23,04	7,67	4 ans.
019	Medecine ball originale 6 kg		Eurotherm		01/12/2015	1,00
	40,25	20,12	10,06	30,18	10,07	4 ans.
020	Medecine ball original 8 kg		Eurotherm		01/12/2015	1,00
	54,83	27,42	13,71	41,13	13,70	4 ans.
021	Medecine ball original 10 kg		Eurotherm		01/12/2015	1,00
	75,04	37,52	18,76	56,28	18,76	4 ans.
022	Rack rangement medecine ball		Eurotherm		01/12/2015	1,00
	70,37	35,18	17,59	52,77	17,60	4 ans.
023	Abdo crunch skipe		Eurotherm		01/12/2015	1,00
	36,67	18,34	9,17	27,51	9,16	4 ans.
024	Paille d'aire cushion		Eurotherm		01/12/2015	2,00
	68,40	34,20	17,10	51,30	17,10	4 ans.
025	Pro courbé noir		Eurotherm		01/12/2015	1,00
	43,33	21,66	10,83	32,49	10,84	4 ans.
026	Angle gym kit		Eurotherm		01/12/2015	3,00
	291,21	145,60	72,80	218,40	72,81	4 ans.
036	Vélo body bike classic		Planet Fitness		17/12/2015	33,00
	30 400,25	6 081,66	3 040,83	9 122,79	21 266,46	10 ans.
042	Balance impédancemètre tricody		Tac-44		20/12/2015	1,00
	2 050,00	642,66	421,43	1 264,29	1 805,71	7 ans.
045	Barre olympique 20kg wodbook		Crossfitor		14/12/2015	3,00
	727,50	207,86	103,93	311,79	415,71	7 ans.
046	Rangement haltères		Crossfitor		14/12/2015	1,00
	129,10	36,88	18,44	55,32	73,78	7 ans.

Copie certifiée conforme
NC / 12/07/2019 14:00:02
N° de dépôt - 2019/9660 / 533466967

Inventaire (par n° de plan comptable)

Du 01/01/2018 au 31/12/2018 — Exprimé en euros

N° immo.	Désignation / Valeur entrée	Amort. début	Fournisseur / Dotation	Amort. fin	Date Acquis. / VNC	Qté rest. / Durée
Vies et annotations d'inventaire						
Compte n° 215400	Matériel industriel		(Suite)			
087	Haltères fonte gris diff pol 219,86	62,68	Crossfitor 31,34	94,02	01/12/2015 125,34	8,00 7 ans.
088	Bumper plate hq poids varies 1 762,00	503,42	Crossfitor 251,71	755,13	01/12/2015 1 006,87	16,00 7 ans.
089	Barre olympique 20kg wod 960,93	274,55	Crossfitor 137,28	411,84	01/12/2015 549,09	3,00 7 ans.
090	Cage murale +range disques 1 654,54	330,90	Crossfitor 165,45	496,35	01/12/2015 1 158,19	1,00 10 ans.
094	Rack pour tapis + boîte 1 410,51	282,10	Eurotherm 141,05	423,15	28/12/2015 987,36	4,00 10 ans.
095	Barres + poignées rowing 122,70	35,06	Eurotherm 17,53	52,59	28/12/2015 70,11	1,00 7 ans.
096	Power jump rope ebre 112,90	45,16	Eurotherm 22,58	67,74	28/12/2015 45,16	10,00 5 ans.
097	Tapis mat 140*60*15 bleu 1 031,03	412,42	Eurotherm 206,21	618,63	28/12/2015 412,40	40,00 5 ans.
070	Tapis de course 13 094,32	3 741,24	Sailor 1 870,62	5 611,86	09/12/2015 7 482,46	6,00 7 ans.
075	Elliptique e-motion 16 736,20	4 781,48	Sailor 2 390,74	7 172,22	09/12/2015 9 552,96	6,00 7 ans.
077	Vélo allongée e-motion 5 067,25	1 453,50	Sailor 726,75	2 180,25	09/12/2015 2 907,00	3,00 7 ans.
078	Vélo e-motion 4 114,20	1 175,50	Sailor 587,75	1 763,25	09/12/2015 2 351,01	3,00 7 ans.
079	Bloque cuisse 1 725,75	345,16	Sailor 172,58	517,74	09/12/2015 1 206,01	1,00 10 ans.
080	Abdominal assis 1 725,75	345,16	Sailor 172,58	517,74	09/12/2015 1 206,01	1,00 10 ans.
081	Mollet assis 1 012,05	202,42	Sailor 101,21	303,63	09/12/2015 708,42	1,00 10 ans.
082	Multi power 1 801,50	360,30	Sailor 180,15	540,45	09/12/2015 1 261,05	1,00 10 ans.

Inventaire (par n° de plan comptable)

Du 01/01/2018 au 31/12/2018 — Exprimé en euros

N° immo.	Désignation / Valeur entrée	Amort. début	Fournisseur / Dotation	Amort. fin	Date Acquis. / VNC	Qté rest. / Durée
Vies et annotations d'inventaire						
Compte n° 215400	Matériel industriel		(Suite)			
083	Train de poulie +vis a vis 5 439,33	1 087,86	Sailor 543,93	1 631,79	09/12/2015 3 807,54	1,00 10 ans.
084	Support à squat magna 836,55	167,32	Sailor 83,66	250,98	09/12/2015 585,57	1,00 10 ans.
085	Banc développé couché assence 3 016,60	603,72	Sailor 301,86	905,58	09/12/2015 2 113,02	4,00 10 ans.
086	Banc développé incliné 1 509,30	301,86	Sailor 150,93	452,79	09/12/2015 1 056,51	2,00 10 ans.
087	Banc décliné assence 754,05	150,94	Sailor 75,47	226,41	09/12/2015 528,24	1,00 10 ans.
088	Banc plat assence 816,07	163,22	Sailor 81,61	244,83	09/12/2015 571,24	3,00 10 ans.
089	Banc réglable assence 1 298,70	259,74	Sailor 129,87	389,61	09/12/2015 909,09	3,00 10 ans.
090	Banco assis assence 549,90	109,98	Sailor 54,99	164,97	09/12/2015 384,93	1,00 10 ans.
091	Banc abdominaux assence 1 276,30	255,06	Sailor 127,53	382,59	09/12/2015 892,71	2,00 10 ans.
092	Banc haltères assence 552,52	110,50	Sailor 55,25	165,84	09/12/2015 386,68	1,00 10 ans.
093	Presse à jambes inclinée 1 886,04	377,20	Sailor 188,60	565,80	09/12/2015 1 320,24	1,00 10 ans.
094	Support pour disques 1 123,20	224,64	Sailor 112,32	336,96	09/12/2015 786,24	3,00 10 ans.
095	Triceps assence 1 872,00	374,40	Sailor 187,20	561,60	09/12/2015 1 310,40	1,00 10 ans.
096	Pectoraux presse horizontale 1 999,00	399,80	Sailor 199,90	599,70	09/12/2015 1 399,30	1,00 10 ans.
097	Presse d'épaules assence 1 975,00	395,00	Sailor 197,50	592,50	09/12/2015 1 382,50	1,00 10 ans.
098	Barre/ligne latérale assence 1 930,50	386,10	Sailor 193,05	579,15	09/12/2015 1 351,35	1,00 10 ans.

Copie certifiée conforme
NC / 12/07/2019 14:00:02
N° de dépôt - 2019/9660 / 533466967

Inventaire (par n° de plan comptable)

Du 01/01/2018 au 31/12/2018 — Exprimé en euros

N° immo. / Valeur entrée	Désignation	Amort. début	Fournisseur / Dotation	Amort. fin	Date Acquis. / VNC	Cté réel. / Durée
Visa et annotations d'inventaire						
Compte n° : 218400	Matériel industriel		(Suite)			
099	Presse pectoraux essence		Sellor		09/12/2015	1,00
2 065,00		413,00	206,50	619,50	1 445,50	10 ans.
100	Dip et chin assisté essence		Sellor		09/12/2015	1,00
2 106,00		421,20	210,60	631,80	1 474,20	10 ans.
101	Tirage vertical essence		Sellor		09/12/2015	1,00
1 404,00		280,80	140,40	421,20	982,80	10 ans.
102	Tirage horizontale essence		Sellor		09/12/2015	1,00
1 404,00		280,80	140,40	421,20	982,80	10 ans.
103	Presse de jambes essence		Sellor		09/12/2015	1,00
2 574,00		514,80	257,40	772,20	1 801,80	10 ans.
104	Extension du quadriceps essence		Sellor		09/12/2015	1,00
1 975,00		395,00	197,50	592,50	1 382,50	10 ans.
105	Flexion des jambes essence		Sellor		09/12/2015	1,00
1 725,75		345,15	172,58	517,74	1 208,01	10 ans.
106	Fessiers essence		Sellor		09/12/2015	1,00
1 842,75		368,55	184,28	552,84	1 289,91	10 ans.
107	Abducteurs essence		Sellor		09/12/2015	2,00
3 978,00		795,60	397,80	1 193,40	2 784,60	10 ans.
108	Barre 2m avec fixations		Sellor		09/12/2015	5,00
703,83		201,10	100,55	301,65	402,18	7 ans.
109	Barres à biceps avec fixation		Sellor		09/12/2015	2,00
110,79		31,66	15,83	47,49	63,30	7 ans.
110	Barre romano 50mm		Sellor		09/12/2015	2,00
63,78		18,22	9,11	27,33	36,45	7 ans.
111	Disque en caoutchouc 2,5kg		Sellor		09/12/2015	12,00
119,97		24,00	12,00	36,00	83,97	10 ans.
112	Disque caoutchouc 5 kg		Sellor		09/12/2015	24,00
405,90		81,18	40,59	121,77	284,13	10 ans.
113	Disque en caoutchouc 10 kg		Sellor		09/12/2015	48,00
1 615,72		323,14	161,57	484,71	1 131,01	10 ans.
114	Disque caoutchouc 15 kg		Sellor		09/12/2015	24,00
1 319,54		263,86	131,93	395,79	923,85	10 ans.

Inventaire (par n° de plan comptable)

Du 01/01/2018 au 31/12/2018 — Exprimé en euros

N° immo. / Valeur entrée	Désignation	Amort. début	Fournisseur / Dotation	Amort. fin	Date Acquis. / VNC	Cté réel. / Durée
Visa et annotations d'inventaire						
Compte n° : 218400	Matériel industriel		(Suite)			
115	Disque caoutchouc 20kg		Sellor		09/12/2015	20,00
1 427,05		285,42	142,71	428,13	998,92	10 ans.
116	Disque caoutchouc 25 kg		Sellor		09/12/2015	10,00
875,34		175,06	87,53	262,59	612,75	10 ans.
117	Support pour disque olympique		Sellor		09/12/2015	3,00
768,89		153,74	76,87	230,61	538,28	10 ans.
118	Rack + haltères 30-42 kg		Sellor		09/12/2015	1,00
1 498,62		299,72	149,86	449,58	1 049,04	10 ans.
119	Rack + haltères 2-14 kg		Sellor		09/12/2015	1,00
666,29		133,26	66,63	199,89	466,40	10 ans.
120	Rack + haltères 16-28 kg		Sellor		09/12/2015	1,00
1 086,52		217,30	108,65	325,95	760,57	10 ans.
121	Support rack haltères		Sellor		09/12/2015	1,00
400,72		80,14	40,07	120,21	280,51	10 ans.
122	Haltère fixe 14 kg		Sellor		09/12/2015	2,00
63,53		12,70	6,35	19,05	44,48	10 ans.
123	Haltère fixe 16 kg		Sellor		09/12/2015	2,00
72,06		14,42	7,21	21,63	50,43	10 ans.
124	Haltère fixe 18 kg		Sellor		09/12/2015	2,00
80,20		16,04	8,02	24,06	56,14	10 ans.
125	Haltères fixes 44kg		Sellor		09/12/2015	2,00
190,14		38,02	19,01	57,03	133,11	10 ans.
126	Haltère fixe 46 kg		Sellor		09/12/2015	2,00
198,60		39,72	19,86	59,58	139,02	10 ans.
127	Haltère fixe 50 kg		Sellor		09/12/2015	2,00
215,10		43,04	21,52	64,56	150,53	10 ans.
128	Gymball 55 mm		Sellor		09/12/2015	15,00
154,35		77,18	38,59	115,77	38,58	4 ans.
129	Gymball 65 cm		Sellor		09/12/2015	15,00
193,14		96,57	48,29	144,87	48,27	4 ans.
130	Barre body weight 140 cm		Sellor		09/12/2015	40,00
632,74		126,54	63,27	189,81	442,93	10 ans.

Copie certifiée conforme
NC / 12/07/2019 14:00:02
N° de dépôt - 2019/9660 / 533466967

Copie certifiée conforme
NC / 12/07/2019 14:00:02
N° de dépôt - 2019/9660 / 533466967

3LOVE_ - SARL LOVE FITNESS

Inventaire (par n° de plan comptable)

Du 01/01/2018 au 31/12/2018 — Exprimé en euros

N°Immo. / Vises et annotations d'inventaire	Désignation / Valeur entrée	Amort. début	Fournisseur / Dotation	Amort. fin	Date Acquis. / VNC	Cté reel. / Durée
Compte n° : 215400	Matériel industriel		(Suite)			
131	Disque néoprène 1,25 kg		Sailer		09/12/2015	60,00
	273,73	54,76	27,39	82,14	191,64	10 ans.
132	Disque néoprène 2,5 kg		Sailer		09/12/2015	80,00
	442,73	88,54	44,27	132,81	309,92	10 ans.
133	Disque en néoprène 5 kg		Sailer		09/12/2015	40,00
	432,90	86,58	43,29	129,87	303,03	10 ans.
134	Frais instal., montage & traze		Sailer		09/12/2015	1,00
	5 300,00	1 060,00	530,00	1 590,00	3 710,00	10 ans.
143	Kettebell 24, 28 et 32kg		CROSSLIFTOR		05/01/2016	1,00
	221,67	62,99	31,67	94,66	127,01	7 ans.
144	Frais transport		Eurotherm		01/12/2015	1,00
	190,75	190,75		190,75		2 ans.
146	Haltère fixe 49 kg		Sailer		09/12/2015	2,00
	206,50	41,30	20,65	62,07	144,62	10 ans.
147	Table de massage				26/11/2014	1,00
	669,00	248,60	66,90	315,70	360,30	10 ans.
150	Tondeuse à barbelle		Cardionaire		14/04/2016	1,00
	241,69	82,62	48,32	131,14	110,44	5 ans.
151	Ballon de gym bois 1m20 (4kg)		Eurotherm		20/01/2016	37,00
	96,01	46,74	24,00	70,74	25,27	4 ans.
152	Dynamo de luxe 35cm		Eurotherm		20/01/2016	2,00
	171,80	83,63	42,95	126,58	45,22	4 ans.
153	Power wheel		Eurotherm		20/01/2016	1,00
	57,96	37,62	19,32	56,94	1,02	3 ans.
154	Rameur pour ligne prestige		Eurotherm		20/01/2016	1,00
	139,53	27,18	13,96	41,14	98,39	10 ans.
155	Haltère hexagonal		Eurotherm		20/01/2016	2,00
	22,25	8,67	4,45	13,12	9,13	5 ans.
156	Ceintures fitness		Eurotherm		20/01/2016	4,00
	73,64	35,95	18,48	54,43	19,43	4 ans.
174	CASTORAMA PERFORATEUR		CASTORAMA		17/05/2016	1,00
	350,79	144,70	60,20	233,90	122,89	4 ans.

3LOVE_ - SARL LOVE FITNESS

Inventaire (par n° de plan comptable)

Du 01/01/2018 au 31/12/2018 — Exprimé en euros

N°Immo. / Vises et annotations d'inventaire	Désignation / Valeur entrée	Amort. début	Fournisseur / Dotation	Amort. fin	Date Acquis. / VNC	Cté reel. / Durée
Compte n° : 215400	Matériel industriel		(Suite)			
175	Espalier		ABC		29/01/2016	1,00
	100,00	52,38	27,25	79,63	20,37	4 ans.
176	BRANDHALLEY		Barre musculation		19/04/2016	1,00
	616,80	209,37	123,16	332,53	283,27	5 ans.
199	Super dead bar		Eurotherm		15/09/2016	1,00
	161,23		42,69	42,69	118,54	3 ans.
Sous-total	149 298,01	40 289,24	20 103,98	60 393,31	108 962,76	
Compte n° : 218300	Instal. gén. & agencements					
006	Travaux sols douches/vestiaire		Corgy Maro		03/11/2015	1,00
	4 908,05	981,64	490,97	1 472,61	3 435,74	10 ans.
007	Sol vinyl + sous couche		Corgy Maro		03/11/2015	1,00
	16 644,11	3 328,82	1 664,41	5 093,23	11 550,88	10 ans.
009	Ensemble Bloc porte		Jda		24/11/2015	1,00
	3 461,25	692,26	346,13	1 038,39	2 422,86	10 ans.
027	Travaux plâtrerie cloison, pla		Bouvard platrerie		02/12/2015	1,00
	20 007,00	4 001,40	2 000,70	6 002,10	14 004,90	10 ans.
029	Enseigne intérieur		Idcom		07/12/2015	1,00
	550,00	137,50	68,75	206,25	343,75	8 ans.
031	Ensemble miroir, plaque argenté		Fournier miroiterie		10/12/2015	10,00
	2 489,89	497,98	249,99	746,97	1 742,92	10 ans.
035	Drapeaux été usage extérieur		Idcom		16/12/2015	1,00
	470,00	188,00	94,00	282,00	188,00	5 ans.
037	Vestiaires hommes 8 cabines		France équipemente		16/12/2015	1,00
	4 583,33	1 020,83	458,33	1 479,16	3 104,17	10 ans.
038	Vestiaires femmes 8 cabines		France Equipemente		16/12/2015	1,00
	4 583,33	1 020,83	458,33	1 479,16	3 104,17	10 ans.
043	Poignées porte San diego		Point P		17/12/2015	1,00
	58,52	23,40	11,70	35,10	23,42	5 ans.
044	Carrelage grès cerame		Point p		22/12/2015	1,00
	624,61	124,92	62,46	187,38	437,23	10 ans.
046	Carrelage grès cerame +colle		Point		21/12/2015	1,00
	570,93	112,00	56,00	168,00	391,98	10 ans.

Inventaire (par n° de plan comptable)

Du 01/01/2018 au 31/12/2018 — Exprimé en euros

Visa et annotations d'inventaire

Compte n° 218100 — Install. gén. & agencements (Suite)

N° Immo.	Désignation / Valeur entrée	Amort. début	Fournisseur / Dotation	Amort. fin	Date Acquis. / VNC	Qté rest. / Durée
046	Sonorisation salle vélo		Concept son		26/12/2015	1,00
	1 456,41	297,28	148,64	445,92	1 040,49	10 ans.
047	sonorisation grande salle		Concept son		26/12/2015	1,00
	1 798,62	358,72	179,86	538,58	1 259,04	10 ans.
048	Peintures		Alizonoble		31/12/2015	1,00
	1 544,20	308,84	154,42	463,26	1 080,94	10 ans.
052	Travaux cablage		Jds		31/12/2015	1,00
	8 743,62	1 748,72	874,36	2 623,08	6 120,54	10 ans.
053	Pose parquet		Jds		04/12/2015	1,00
	4 987,65	997,53	498,79	1 496,37	3 491,46	10 ans.
054	Travertin		Carlorama		13/04/2016	1,00
	2 650,00	461,78	269,00	730,78	1 969,22	10 ans.
061	Projecteur de scene		Concept son		16/11/2015	1,00
	126,75	50,70	25,35	76,05	50,70	5 ans.
062	Laser nicola				16/11/2015	3,00
	545,25	218,10	109,05	327,15	218,10	5 ans.
063	Travaux platerie cloisons		Bouvard		16/12/2015	1,00
	7 096,20	1 417,64	709,02	2 126,66	4 962,44	10 ans.
068	Portique Tripode automatique		Heitz system		30/12/2015	1,00
	3 275,00	655,00	327,50	982,50	2 292,50	10 ans.
069	Tourniquet mécanique de sortie		Heitz system		30/12/2015	1,00
	1 173,00	234,60	117,30	351,90	821,10	10 ans.
071	Bache graphique		Id com		25/11/2015	1,00
	310,00	124,00	62,00	186,00	124,00	5 ans.
072	Panneau toile tendu + vitrines		Icom		01/12/2015	1,00
	5 113,00	1 022,60	511,30	1 533,90	3 579,10	10 ans.
073	Climatisation chauffage, vmc		Julliard		23/01/2016	1,00
	43 086,04	9 402,21	4 808,60	14 210,81	33 875,23	10 ans.
074	Dalle caoutchouc		Planet caoutchouc		04/12/2015	160,00
	6 425,71	1 285,14	642,57	1 927,71	4 498,00	10 ans.
135	Travaux électriques		Torregrosa		21/12/2015	1,00
	1 670,00	334,00	167,00	501,00	1 169,00	10 ans.

Inventaire (par n° de plan comptable)

Du 01/01/2018 au 31/12/2018 — Exprimé en euros

Visa et annotations d'inventaire

Compte n° 218100 — Install. gén. & agencements (Suite)

N° Immo.	Désignation / Valeur entrée	Amort. début	Fournisseur / Dotation	Amort. fin	Date Acquis. / VNC	Qté rest. / Durée
138	Travaux électriques		Torregrosa		25/11/2016	1,00
	1 943,40	388,68	194,34	583,02	1 360,38	10 ans.
139	Travaux électricité vmc		Torregrosa		30/10/2016	1,00
	11 759,00	2 351,80	1 175,80	3 527,40	8 230,60	10 ans.
140	Seche serviettes + grille entr		Torregrosa		14/12/2016	1,00
	1 850,00	370,00	185,00	555,00	1 295,00	10 ans.
141	Radiateurs + travaux		Torregrosa		09/11/2016	1,00
	4 547,00	909,40	454,70	1 364,10	3 182,90	10 ans.
148	Sol pvc salle rpm		Decor discount		16/11/2016	1,00
	799,34	159,86	79,93	239,79	559,55	10 ans.
149	Ferme porte		PRODALU01		13/01/2016	1,00
	450,00	225,68	114,75	340,43	118,57	4 ans.
150	Travaux cantreaux salle de spo		Socorev		26/11/2016	1,00
	8 302,50	1 660,50	830,25	2 490,75	5 811,75	10 ans.
151	Extrado salle de Fitness		Socorev		26/11/2016	1,00
	3 117,60	623,58	311,79	935,37	2 182,23	10 ans.
152	Extincteurs et plan evacuation		ESFF		15/01/2016	1,00
	1 058,38	419,05	213,68	632,73	425,65	5 ans.
153	Blocklex Teaze oak		Décor Discount		29/01/2016	1,00
	193,20	24,78	12,65	37,64	155,56	15 ans.
154	Encaustic		Concept Son		30/03/2016	1,00
	622,67	218,27	124,53	342,80	279,87	5 ans.
158	Canalisations extérieures		Socorev		25/02/2016	1,00
	1 460,00	270,10	146,00	416,10	1 043,90	10 ans.
160	Spot bleu salle RPM		Torregrosa		05/04/2016	1,00
	210,00	90,85	52,50	143,35	66,65	4 ans.
169	Réfection peinture par gérant		BELVAL		01/01/2016	1,00
	21 655,88	5 828,24	4 371,18	10 199,42	11 456,46	5 ans.
170	Facturation travaux déplacement		J D S		02/01/2016	1,00
	2 054,40	1 040,75	521,10	1 561,85	522,55	4 ans.
177	Travaux DG BAH		DG BAH		11/04/2016	1,00
	1 000,00	172,22	100,00	272,22	727,78	10 ans.

Copie certifiée conforme
NC / 12/07/2019 14:00:02
N° de dépôt - 2019/9660 / 533466967

Copie certifiée conforme
NC / 12/07/2019 14:00:02
N° de dépôt - 2019/9660 / 533466967

Inventaire (par n° de plan comptable)

Du 01/01/2018 au 31/12/2018 — Exprimé en euros

N° immo. / Valeur entrée	Désignation	Amort. début	Fournisseur / Dotation	Amort. fin	Date Acquis. / VNC	Qté rest. / Durée
Visa et annotations d'inventaire						
Compte n° 218100	Install. gén. & agencements			(Suite)		
178	Acompte travaux vitrat				01/01/2014	1,00
	624,00	124,80	62,40	187,20	436,80	10 ans.
Sous-total	2 210 207,00	48 896,53	24 646,29	70 532,89	148 980,41	
Compte n° 218300	Matériel de bureau et inform.					
032	Musique ecoce play5		Darty		12/12/2015	1,00
	492,50	193,00	98,50	290,50	193,00	5 ans.
033	Musiq ecoce play 5 gen 1noir		Darty		12/12/2015	1,00
	332,50	133,00	66,50	199,50	133,00	5 ans.
034	Televiseur Jvc Ul-55hw77u		Darty		12/12/2015	8,00
	5 660,00	2 264,00	1 132,00	3 396,00	2 264,00	5 ans.
127	Modulateur octdm		Tomegross		26/11/2015	1,00
	645,00	258,00	129,00	387,00	258,00	5 ans.
136	Ecran lcd + lecteur blue ray		Tomegross		26/11/2015	1,00
	288,00	115,20	57,60	172,80	115,20	5 ans.
Sous-total	7 400,00	2 963,20	1 481,60	4 444,80	2 963,20	
Compte n° 218400	Mobilier					
028	Chaufferuse droites		Planet disco		04/12/2015	28,00
	2 240,00	560,00	280,00	840,00	1 400,00	8 ans.
039	Ensemble meuble accueil		Bureau vallée		09/12/2015	1,00
	1 637,50	467,85	233,94	701,82	935,68	7 ans.
038	Banc mobile rembour Adulte		France équipements		18/12/2015	8,00
	1 271,81	508,84	254,32	762,96	508,85	5 ans.
040	Portemanteaux		France équipements		18/12/2015	8,00
	265,67	106,28	53,15	159,39	106,28	5 ans.
041	Bloc casier vestiaire		France équipements		18/12/2015	10,00
	13 213,20	3 007,66	1 503,83	4 511,79	8 701,41	7 ans.
049	Table appoint 50*50 brillant		Ikea		26/12/2015	17,00
	141,53	56,62	28,31	84,93	56,60	6 ans.
050	Etagères bois blanc		Ikea		26/12/2015	4,00
	119,53	47,84	23,97	71,81	47,72	5 ans.
051	Rideau bureau + pied		Ikea		26/12/2015	3,00
	97,50	48,76	24,38	73,14	24,36	4 ans.

Inventaire (par n° de plan comptable)

Du 01/01/2018 au 31/12/2018 — Exprimé en euros

N° immo. / Valeur entrée	Désignation	Amort. début	Fournisseur / Dotation	Amort. fin	Date Acquis. / VNC	Qté rest. / Durée
Visa et annotations d'inventaire						
Compte n° 218400	Mobilier			(Suite)		
168	Vestiaire 4 cases		Bureau Vallée		20/02/2016	1,00
	326,67	65,33	32,67	98,00	234,01	10 ans.
167	Armoire monobloc		Bureau vallée		31/12/2016	1,00
	331,55	132,62	66,31	198,93	132,62	5 ans.
182	Siège Ulysse		Bureau vallée		31/12/2016	2,00
	222,30	88,92	44,46	133,38	88,92	5 ans.
179	Bain et Tech		Bain et Tech		16/05/2016	1,00
	160,00	64,37	39,75	104,12	55,88	4 ans.
Sous-total	20 225,66	5 149,93	2 516,17	7 666,10	12 291,43	
Compte n° 274000	Prêt BAS Auxerre Fitness					
171	Crédit Vendeur		Sealyrav		01/01/2016	1,00
						0 an.
Sous-total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Compte n° 275000	Dépôts et cautionnement					
172	SCI VESLEB		SCI VESLEB		10/11/2016	1,00
	10 000,00				10 000,00	0 an.
173	R3 Stavros				30/11/2016	1,00
	435,00				435,00	0 an.
181	Ajustement dépôt garantie		SCI Vareys		01/10/2018	1,00
	248,55				248,55	0 an.
Sous-total	10 683,55	0,00	0,00	0,00	10 683,55	
Total	452 018,93	109 194,49	51 396,14	161 535,85	290 483,08	

ETAT D'ENDETTEMENT

LOVE FITNESS

533 466 967 R.C.S. BOURG-EN-BRESSE
Greffe du Tribunal de Commerce de BOURG-EN-BRESSE

POUR RECEVOIR UN ETAT D'ENDETTEMENT DÉLIVRÉ ET CERTIFIÉ PAR LE GREFFIER

RECEVOIR PAR COURRIER

La connaissance qui vous est fournie sur les diverses inscriptions de Privilèges et Nantissements présente toutes les garanties de fidélité. Toutefois, seuls les états délivrés et certifiés par le Greffier font foi de l'existence ou de l'absence d'inscription.

UN DÉBITEUR CORRESPOND AU NUMÉRO RCS :

LOVE FITNESS - 533 466 967 R.C.S. BOURG-EN-BRESSE
[illegible] / rue des Vareys 01440 VIRIAT

DÉBITEURS

Imprimer

LOVE FITNESS

533 466 967
R.C.S. BOURG-EN-BRESSE

Adresse : 853 - 905 Rue des Vareys 01440 VIRIAT
Greffe du Tribunal de Commerce de BOURG-EN-BRESSE

En cas de réserve, veuiller consulter le détail des inscriptions ci-après.

POUR RECEVOIR UN ETAT D'ENDETTEMENT DÉLIVRÉ ET CERTIFIÉ PAR LE GREFFIER

ETAT SUIVANT

TYPE D'INSCRIPTION	NOMBRE D'INSCRIPTIONS	FICHIER À JOUR AU	SOMMES CONSERVÉES
Nantissements du fonds de commerce ou du fonds artisanal (conventionnels et judiciaires)	2	24/06/2019	345 000,00 €

^ Masquer le détail

Copie certifiée conforme
NC / 12/07/2019 14:00:02
N° de dépôt - 2019/9660 / 533466967

Copie certifiée conforme
NC / 12/07/2019 14:00:02
N° de dépôt - 2019/9660 / 53346696 7

Pour copie certifiée conforme délivrée le 12/07/2019
Page 22 sur 22

Inscription du 25 janvier 2016 Numéro 40

Montant de la créance :	115 000,00 EUR
Fonds de :	Enseignement, animation, encadrement d'activités physiques et sp
Acte :	ACTE SOUS SEING PRIVE
En date du :	18 janvier 2016
Au profit de :	SOCIETE GENERALE 29 BD HAUSSMANN, PARIS
Election de domicile :	AGENCE 15 PLACE BERNARD 01000 BOURG EN BRESSE
Compléments :	Numero de l'inscription au greffe : 20/2016/40 La présente inscription est prise contre LOVE FITNESS

Inscription du 25 janvier 2016 Numéro 41

Montant de la créance :	230 000,00 EUR
Fonds de :	Enseignement, animation, encadrement d'activités physiques et sp
Acte :	ACTE SOUS SEING PRIVE
En date du :	18 janvier 2016
Au profit de :	SOCIETE GENERALE 29 BD HAUSSMANN, PARIS
Election de domicile :	AGENCE 15 AVENUE ALSACE LORRAINE 01000 BOURG EN BRESSE
Compléments :	Numero de l'inscription au greffe : 20/2016/41 La présente inscription est prise contre LOVE FITNESS

Nantissements de l'outillage, matériel et équipement	Néant	24/06/2019
Prêts et délais	Néant	24/06/2019
Biens insaisissables	Néant	24/06/2019

APRZ audit
9 rue Docteur Roux
01000 Bourg-en-Bresse
510 933 724 00039
www.aprz.eu